

BULLETIN D'INSCRIPTION

Année 2025-2026



Nom et prénom de l'élève :		Date de naissance :		
Nom et prénom du représentant légal :		Année d'entrée à l'EAVV :		
Adresse :				
Téléphones fixes et portables :				
Mail :				
❖ Danse				
Éveil initiation à la danse (5 ans révol Classique (cycle I – 1 ^{ère} année) Classique (cycle I – 2 ^{ère} année) Classique (cycle I – 3 ^{ère} année) Classique perfectionnement pointes Classique pointes (cycle 2 - collège)	us)	Jazz (cycle I – 1 ^{ère} année) Jazz (cycle I – 1 ^{ère et} 2 ^{ème} année) Jazz (cycle I – 3 ^{ère et} 4 ^{ème} année) Cours adultes * Formation musicale	_ _ _	
❖ Cirque □	1			
 Éveil <u>musical</u> (5 ans révolus) 				
Musique + Formation Musical 1 ^{er} instrument (+ Nb années de prati	que) :	2 ^{ème} instrument :		
Niveau de FM : Musique + pratique collective Instrument :		Pratique collective :		
Pratique collective <u>seule</u> :				
Musique actuelles ados Musique actuelles adultes Accompagnement de chants Jazz Chorale * Chant individuel □				
	dultes, chant et chorale seron	t ouverts sous réserve d'un minimum d'insci	rits	
 Règlement : Annuel Cotisation : individuelle : 20 € Montant des cours : Montant total (cotisation + cours) : 	dont montant titre :	Famille : 40€ □ ANCV :		
Location d'instrument :				



ACCEPTATION DU REGLEMENT



La signature du bulletin (valant inscription à l'école de musique) engage l'élève à respecter le règlement intérieur de l'EAVV dans son intégralité.

Le règlement est consultable au siège de la CCB2V, 4, rue de la 36ème Division US, 88 600 BRUYERES et sur le site de la CCB2V : www.ccb2v.fr

Fait à	, le	
Signature précédée d	e la mention « <i>Lu et approuvé</i> :	»
	AUTORISATION DE	DROIT A L'IMAGE
	spositions relatives au droit à l'	— ·
	Mr (Rayer les mentions inutile	·
Père, Mère, Tuteur lég	gal (Rayer les mentions inutiles)	de l'enfant
Autorise/n'autorise p	as (Rayer la mention inutile)	
Division US et ses prestata	ires techniques à réaliser des p	des Vosges dont le siège est situé au 4 rue de la 36 ^{ème} orises de vue photographiques, des vidéos ou des captations s, Vallons des Vosges durant l'année 2024/25 et pour un
pour un territoire illimité, s	sans limitation de durée, intégr	ectement par la structure sous toute forme et tous supports, alement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports ancours, site internet, réseaux sociaux.
Le bénéficiaire de l'a susceptible de porter atte	autorisation s'interdit express	ément de procéder à une exploitation des photographies utation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations
		s et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour
l'exploitation des droits vis		
Je garantis que ni moi	, ni le cas échéant la personne	que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à
l'utilisation de mon image		
_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	écution des présentes, il est fait attribution expresse de
juridiction aux tribunaux fr	ançais.	
Fait à	, le	
Signature précédée d	e la mention « <i>Lu et approuvé »</i>	»